

TEST DE SPÉCIFICATION (H2, 12)

(28 / 07 / 2020, © Monfort, Dicostat2005, 2005-2020)

Un **test de spécification** a pour objet de discriminer entre deux (voire plusieurs) **représentations statistiques** et, notamment, entre des **modèles de régression** ou entre des **modèle d'interdépendance**.

Ce problème de **discrimination** est d'importance pour choisir entre des théories « alternatives » ou encore pour étayer une « nouvelle » théorie avancée par l'**homme de l'art**. C'est pourquoi un test de spécification est aussi appelé **test de sélection entre modèles**, ou **test de choix entre modèles**, ou encore **test de comparaison entre modèles**.

(i) Dans le cas de deux modèles, les données d'un test de spécification sont constituées des **modèles images** $(\mathcal{Y}, \mathcal{G}, \mathcal{Q}^\eta)$ et $(\mathcal{Z}, \mathcal{D}, \mathcal{R}^\zeta)$, éventuellement issus d'un même modèle fondamental $(\Omega, \mathcal{F}, \mathcal{P})$, les **variables aléatoires** considérées étant donc $\eta : \Omega \mapsto \mathcal{Y}$ et $\zeta : \Omega \mapsto \mathcal{Z}$, avec des observations Y et Z correspondantes.

Il s'agit alors de déterminer laquelle des spécifications précédentes est la plus « satisfaisante ».

Ce problème ne suppose pas a priori que les deux spécifications sont comparables. Souvent, une partie (au moins) des observations disponibles de η et de ζ est commune aux deux spécifications considérées. On ne restreint donc pas la généralité du problème en supposant que la « liste » ξ des (observations des) **va** à considérer est la même dans les deux modèles, ce qui implique $\mathcal{Z} = \mathcal{Y} = \mathcal{X}$. On se ramène ainsi au problème du choix entre un modèle $(\mathcal{X}, \mathcal{B}, \mathcal{Q}^\xi)$ et un modèle $(\mathcal{X}, \mathcal{B}, \mathcal{R}^\xi)$, avec $\mathcal{B} = \mathcal{G} \otimes \mathcal{D}$.

(ii) On peut distinguer deux catégories usuelles de tests :

(a) celle des **modèles emboîtés** : on a alors soit $\mathcal{Q}^\xi \subset \mathcal{R}^\xi$, soit $\mathcal{R}^\xi \subset \mathcal{Q}^\xi$. Si eg $\mathcal{Q}^\xi \subset \mathcal{R}^\xi$, il s'agit de tester, dans le modèle $(\mathcal{X}, \mathcal{B}, \mathcal{R}^\xi)$, l'hypothèse $H_0 : P^\xi \in \mathcal{Q}^\xi$ contre l'alternative générale $H_a : P^\xi \in \mathcal{R}^\xi$, où P^ξ désigne la loi de ξ ;

(b) celle des **modèles non emboîtés** : on n'a alors ni $\mathcal{Q}^\xi \subset \mathcal{R}^\xi$, ni $\mathcal{R}^\xi \subset \mathcal{Q}^\xi$. On peut avoir eg $\mathcal{Q}^\xi \cap \mathcal{R}^\xi = \emptyset$ (hypothèses disjointes) ou $\mathcal{Q}^\xi \cap \mathcal{R}^\xi \neq \emptyset$ (hypothèses non disjointes).

Une approche possible consiste à « plonger » les modèles appartenant aux catégories précédentes dans un modèle plus général de la forme $(\mathcal{X}, \mathcal{B}, \mathcal{P}^\xi)$, dans laquelle $\mathcal{Q}^\xi \subset \mathcal{P}^\xi$ et $\mathcal{R}^\xi \subset \mathcal{P}^\xi$. Par exemple, on pose $\mathcal{P}^\xi = \mathcal{Q}^\xi \cup \mathcal{R}^\xi$, ce qui permet de se ramener au cadre usuel de la **théorie des tests** (cf **plongement**).

(iii) En pratique, on se limite souvent à des spécifications moins générales que les précédentes. On ne considère pas les modèles $(\mathcal{X}, \mathcal{B}, \mathcal{Q}^\xi)$ et $(\mathcal{X}, \mathcal{B}, \mathcal{R}^\xi)$ dans leur intégralité. Ainsi, si ζ est un **vecteur aléatoire** dont on distingue G coordonnées η , dites **variables endogènes**, et K coordonnées ξ , dites **variables exogènes**, on peut considérer eg un **modèle de régression multiple** de la forme (non linéaire) :

$$(2) \quad \eta = g(\xi, \theta) + \varepsilon,$$

où g est une **fonction de régression** associée à une loi $Q^\xi \in \mathcal{Q}^\xi$, et l'on teste cette hypothèse contre celle d'un modèle de régression multiple de la forme :

$$(3) \quad \eta = h(\xi, \theta) + \varepsilon,$$

dans laquelle h est la fonction de régression associée à l'une des lois $R^\xi \in \mathcal{R}^\xi$.

Dans ce cadre, une spécification peut porter eg :

(a) au « premier ordre », sur g et h , ie sur les fonctions de régression (ou **espérances conditionnelles**), elles-mêmes ;

(b) au « second ordre », sur la **dispersion** conditionnelle de η pr à ξ dans chacun des deux cas.

(iv) La notion de test de spécification est à distinguer de celle de **test d'adéquation** ou de **test d'ajustement** (cf aussi **adéquation d'un ajustement**, **qualité d'un ajustement**). En effet :

(a) le premier compare des modèles entre eux au vu de l'observation disponible : le modèle retenu est celui que l'observation confirme le mieux ;

(b) tandis que le second vérifie le « degré » de compatibilité d'un modèle avec l'observation.